

VERSATILISOPHOBIE Craindre les personnes versatiles

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

De l'adjectif **versatile** qui signifie, selon le contexte, **qui peut changer facilement d'orientation, d'activité ou d'attitude**, et par extension **souple, adaptable, capable de s'occuper de choses diverses**. Il peut aussi avoir une nuance péjorative : **inconstant, changeant, volage**.

Définition Selon le Dictionnaire de l'Académie française, le mot vient du latin *versatilis* (« qui tourne aisément »).

- Il décrit une grande instabilité mentale ou morale.
- Une personne versatile change d'idée comme une girouette et manque de constance.

Le piège de l'anglais (Faux-ami)

En anglais, le mot *versatile* a un sens positif et signifie « polyvalent » ou « aux talents variés ».

- Comme le rappelle l'avis de l'Académie française, il ne faut pas reproduire cet usage en français.
- Pour parler d'un outil ou d'une personne aux multiples compétences, préférez le mot **polyvalent**.

Synonymes et Contraires

D'après le Dictionnaire Larousse :

- **Synonymes** : changeant, inconstant, capricieux, lunatique.
- **Contraires** : constant, persévérant, obstiné, têtue.

Le mot français vient directement du latin **versatilis, -e**, dérivé de **versare** (« tourner, retourner, faire tourner »).

- **versatilis, -e** : « qui tourne facilement ; mobile ; changeant ; versatile »
- **varius, -a, -um** : « varié, changeant, inconstant »
- **mutabilis, -e** : « qui peut changer, changeant, variable »
- **versutus, -a, -um** : « habile, ingénieux, plein de ressources », mais aussi « rusé », selon le contexte.

Exemple : **ingenium versatile** → « un esprit versatile / souple et adaptable ».

En grec ancien Il n'existe pas un équivalent absolument unique, mais plusieurs termes rendent les différentes nuances :

- **εὐμετάβολος, -ον** (*eumetábolos*) : « qui change facilement, facilement changeant »
- **πολύτροπος, -ον** (*polýtropos*) : « aux multiples façons d'être, plein de ressources, changeant » ; le mot est notamment célèbre dans l'**Odyssée** pour qualifier Ulysse.
- **ποικίλος, -η, -ον** (*poikílos*) : « varié, multiple, changeant », parfois « subtil » ou « rusé » selon le contexte.

- **εὐστροφος, -ον** (*eústrophos*) : « souple, habile à se tourner / à s'adapter », terme intéressant pour l'idée de flexibilité.

Pour « **versatile** » = **capable de changer facilement / adaptable**, **εὐμετάβολος** est particulièrement précis.

Pour « **versatile** » = **aux multiples talents, plein de ressources**, **πολύτροπος** est très riche sémantiquement.

Étymologie Le latin **versatilis** vient de :**versare** → « tourner, retourner, faire tourner » lui-même lié à **vertere**, « tourner ».

L'idée originelle est donc celle de **ce qui peut être tourné dans plusieurs directions**, d'où le sens moderne de quelqu'un ou de quelque chose qui **s'adapte ou change facilement**.

Français	Latin	Grec ancien
versatile	versatilis	εὐμετάβολος
changeant	<i>mutabilis</i>	εὐμετάβολος
varié	<i>varius</i>	ποικίλος
plein de ressources	<i>versutus</i>	πολύτροπος
souple, adaptable	<i>versatilis</i>	εὐστροφος

Le mot dans un **sens philosophique ou moral** (« caractère versatile », « homme versatile »), **πολύτροπος** est particulièrement intéressant, car il porte une nuance beaucoup plus riche de **multiplicité, mobilité et capacité à s'adapter aux circonstances**.

Le VERSATILISOPHOBE

Pourquoi craindre les personnes versatiles en supposant qu'il s'agit de la versatilité au sens de l'inconstance (et non de la polyvalence, sens anglicisé). Je réoriente volontiers si l'on visait autre chose.

La crainte de l'être versatile tient d'abord à une **crise de la prédictibilité**. Toute coopération sociale repose sur ce que Luhmann nomme la réduction de complexité : autrui doit demeurer suffisamment anticipable pour que la confiance, entendue comme pari sur la conduite future, soit rationnellement investissable. Le versatile rend ce pari structurellement onéreux : ses engagements n'ont pas de valeur de gage, puisque rien n'assure leur persistance. La confiance requiert une continuité de l'être-quelqu'un que la mobilité de ses adhésions contredit.

Cette inquiétude a une profondeur proprement morale. Chez Ricœur, l'identité personnelle se déploie selon deux modalités : la **mêmeté** (idem) et l'**ipséité** (ipse), cette dernière trouvant sa figure exemplaire dans la promesse, c'est-à-dire dans la capacité à se maintenir soi-même en dépit du changement. Le versatile paraît défaillir précisément sur ce terrain : il ne tient pas parole, non par malignité, mais faute de ce maintien de soi. Il suscite alors une angoisse plus

radicale que la duplicité, car le menteur demeure du moins indexé sur une intention stable, alors que le versatile ne laisse aucune intention à laquelle s'indexer.

S'y ajoute une **asymétrie d'exposition**. Le coût du revirement est externalisé : celui qui change d'avis en tire souvent un bénéfice d'ajustement, tandis que ceux qui avaient investi dans sa parole supportent les coûts irrécupérables (sunk costs). D'où la méfiance, que l'on peut lire en termes de théorie des jeux comme une réponse rationnelle à un partenaire dont la fonction de préférence n'est pas stationnaire.

Politiquement, la figure est plus ancienne encore : la *inconstantia* de la plèbe chez Cicéron, la girouette (*Wetterhahn*) des polémiques de la Restauration, et la « fluidité » des identités que Bauman diagnostique dans la modernité liquide. La versatilité y fait office de symptôme d'un monde dont les repères s'érodent, et la peur qu'elle suscite est aussi peur de cette érosion.

Il faut cependant maintenir une **objection de principe** : la constance n'est pas une vertu inconditionnelle. Aristote distingue la fermeté (*karteria*) de l'opiniâtreté, et Keynes se vantait de changer d'avis quand les faits changeaient. **La révisabilité** est la vertu épistémique par excellence ; la crainte du versatile confond parfois l'inconstance de disposition (défaut de caractère) et l'inconstance de jugement (fruit d'une rationalité sensible aux raisons). Le critère discriminant serait la **structure des raisons** qui motive le revirement : intelligible et publiquement justifiable, ou erratique et indexée sur l'opportunité immédiate.